

...informations communales...

Bibliothèque municipale

Centre socio-culturel Victor de l'Aigle
Tél. : 03 44 75 23 15
Courriel : bibliotracyemont@wanadoo.fr

OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi : de 14h à 16h
Mercredi : de 10h à 12h et de 14h à 18h
Samedi : de 10h à 12h et de 14h à 16h

HORAIRES D'ÉTÉ

(du lundi 30 juin 2008
au dimanche 31 août 2008)

Lundi : de 14h à 17h
Mardi : de 14h à 17h
Mercredi : de 10h à 12h et de 14h à 18h
Jeudi : de 14h à 17h

Nous prévenons les inconditionnels du conte que nous reconduirons cette année encore le Festival « Contes d'automne » au mois de novembre.



Nous remercions Tracy-Environnement pour le don de plusieurs livres et DVD (voir article Tracy-Environnement)

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Valérie, Annie et Denise au numéro de téléphone ci-dessus, ou par courriel.

Dans l'attente de vous recevoir prochainement à la bibliothèque, nous vous souhaitons de bonnes vacances.

Jean-Paul Mortagne (conteur) et Emmanuelle Peter (Harpe et chant) lors du dernier festival « Contes d'automne » à la bibliothèque de Tracy.

Les collégiens de Tracy récompensés au Conseil général

Louise Boquet-Mieze, Salomé PISCIOTTA-GAILLARD, Coralie CARPENTIER, Lucie WACHOWIAK, Manon DADIAN et Thomas MAILLET (de gauche à droite sur la photo) ont été reçus à Beauvais dans l'amphithéâtre du conseil général, ce samedi 7 juin pour recevoir la récompense de leurs travaux sur la résistance au cours de l'année scolaire. Bravo à eux et félicitation au collège Bouland de Couloisy largement récompensé, ainsi qu'à ses profs d'histoire, qui ont su motiver et intéresser les enfants à ce devoir de mémoire.



Feux d'artifices et pétards

Les maires peuvent limiter l'utilisation des pétards et artifices en vertu de leurs pouvoirs de police.

Le régime des artifices de divertissement, qui repose sur le décret n° 90-897 du 1^{er} octobre 1990, les soumet à agrément avant leur

Au terme de l'article 24 du décret précité, toute personne qui distribue à titre onéreux ou gratuit des artifices de divertissement de catégorie K2, K3 et a fortiori K4 à des personnes mineures peut être punie d'une contravention de 5^e classe.

En outre, en vertu de leurs pouvoirs de police, les maires et, le cas échéant, les préfets ont la faculté de limiter l'emploi et la vente des pièces d'artifices dans des lieux et à des époques déterminés, s'il existe des risques pour l'ordre, la tranquillité ou la sécurité publics. Ces arrêtés peuvent par ailleurs interdire, de manière encore plus restrictive et selon les circonstances locales, l'utilisation d'artifices, quelle qu'en soit la catégorie, dans les lieux où se fait un grand rassemblement de personnes et dans les immeubles d'habitation ou en direction de ces derniers, sous réserve des dispositions relatives aux artifices du groupe K4, destinés aux professionnels.

Une instruction du 12 juillet 2007 relative au contrôle et à la limitation de l'utilisation des artifices de divertissement a rappelé aux préfets l'ensemble de ces dispositions. Une interdiction générale et absolue de vente des artifices sur le territoire d'une commune

ou pour une durée excessivement longue a en outre été jugée illégale et portant atteinte à la liberté de commerce et d'industrie (Conseil d'Etat, 23 avril 1997, n° 167362, société anonyme Pyragric).

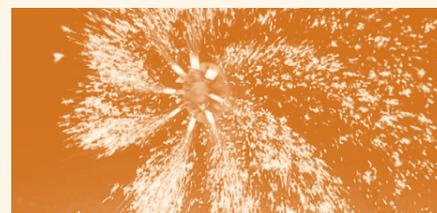
Les autorités locales ont par ailleurs la possibilité de mener une politique d'information et de sensibilisation auprès des organismes de vente, voire auprès des populations, destinée à rappeler les dispositions réglementaires en vigueur. Une utilisation des artifices à des fins volontaires de dégradation ou de troubles à l'ordre public doit faire l'objet de mesures adéquates de répression et de contrôle.

À titre d'exemple, l'article 222-16 du Code pénal réprime le délit d'agression sonore en vue de troubler la tranquillité d'autrui, lorsque la nuisance est causée par une intention caractérisée de nuire.



fabrication, et apporte des restrictions à leur distribution et à leur utilisation en les classant en quatre groupes selon les risques qu'ils sont susceptibles d'engendrer.

Ainsi, la vente libre aux mineurs se limite aux seuls artifices du groupe K1, à puissance limitée, celle des artifices des groupes K2 et K3 étant réservée aux personnes majeures et celle du groupe K4, exclusivement aux professionnels.



...le portrait ... La distribution communale de l'eau

C'est à Bernanval, que commence l'histoire de l'eau qui coule de votre robinet. À la source Poitevin co-existent en effet deux points d'eau. Une vraie source naturelle qui sourd du sol et un puisage profond de 18 mètres desservi par une forte pompe.

Selon la saison et la ressource, les deux eaux, très pures, se mélangent pour alimenter une « bêche » réservoir en béton de 300 m³, situé sur l'arrière du bâtiment de brique.

De là les pompes de relevage vont emmener cette eau vers le « château d'eau » ou surpresseur qui se trouve près du cimetière, au fond de la place de la Vesne. Mis en pression pour pouvoir desservir correctement tout le haut de Tracy, ce réservoir contient, lui, quelques 800 m³.

À mesure qu'il se vide, des systèmes automatiques commandent le déclenchement des pompes qui permettent de maintenir un niveau constant et une réserve moyenne de 2 jours de consommation. La commune prélève environ 100 000 m³ par an et facture 77 000 m³ à ses usagers, la différence s'explique par des utilisations gratuites, écoles, bâtiments publics, pompiers, etc. et par hélas, quelques fuites sur le réseau.

L'alimentation électrique se fait par le réseau EDF mais un groupe diesel se met en marche en cas de coupure. Ce sont messieurs Lucien SELLIER et Marc CLÉROIX, employés communaux, qui assurent la bonne marche et le petit entretien de ces installations, le secrétariat et la facturation est assuré par madame Catherine SZUWALSKI. Les gros travaux sont l'affaire d'entreprises privées, en général la SAUR, mais aussi les établissements Couvercelle, qui interviennent sur un réseau étendu sur environ dix-huit kilomètres.

La municipalité renforce ce réseau par fraction tous les ans et les branchements en plomb disparaissent au fur et à mesure de ces travaux.

Nos employés et les services de la DDASS surveillent de près la qualité de l'eau qui arrive sur nos tables. Ainsi des analyses partielles sont effectuées tous les deux mois et une analyse très complète tous les ans. Deux recherches principales sont effec-

tuées : les bactéries, leur présence, toujours crainte notamment à l'intérieur des tuyaux de desserte ou aux abords des puisages, oblige à chlorer l'eau. Le goût de chlore que l'on observe parfois est dû à la combinaison de ce produit avec des molécules organiques (micro-algues) présents dans les tuyaux ; il disparaît rapidement après une nuit passée au réfrigérateur. À Tracy, du fait

de sa bonne qualité bactériologique, l'eau n'est que faiblement chlorée, sauf en cas d'alerte « Vigipirate » qui contraint à augmenter les doses.

Les molécules chimiques, et en premier lieu les nitrates, sont également analysées. Avec des taux qui tournent aux alentours de 30 mg/l, notre commune est relativement épargnée par ces produits issus, pour partie, des engrais agricoles. À noter cependant une légère augmentation dans le temps, qui correspond à l'enfoncement graduel de ces produits, difficilement dégradables dans le sol. De même c'est plus de quarante molécules issues de la chimie dont les services de la DDASS sont aujourd'hui amenés à rechercher la trace. Parmi celles-ci l'atrazine, désherbant du maïs, constitue un bon indicateur de la pollution des nappes. Là aussi, nous sommes assez bien placés en raison de l'épaisseur des couches géologiques qui jouent le rôle efficace de filtres. Cette situation relativement favorable ne doit pas nous faire oublier de rester vigilants. L'eau que nous buvons est une denrée rare et précieuse, il faut la protéger ! Tout ceci à un coût et donc l'eau à un prix...

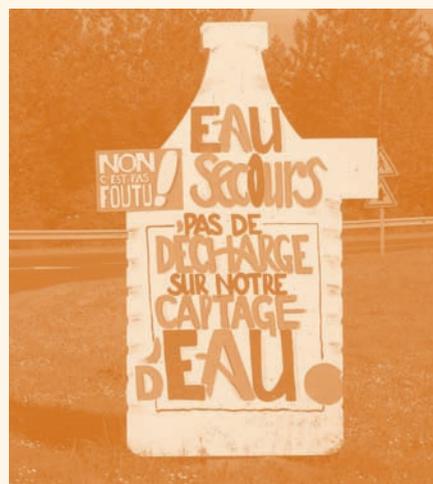
Ce prix se décompose ainsi 1,046 € est le prix hors taxes du mètre cube (la commune ne facture pas de TVA), auquel s'ajoute une taxe de bassin de 0,058 € et une taxe de pollution de 0,3684 €. Soit un prix facturé de 1,4724 € TTC. Ajouter l'abonnement au service qui est de 18 € par an et vous avez votre facture communale. Les chiffres de vos consommations sont transmis à la Lyonnaise des Eaux qui assure dans le cadre d'un syndicat Tracy-le-Mont/Tracy-le-Val l'assainissement des eaux usées, mais c'est une autre histoire qui fera l'objet d'un autre portrait...



La station de pompage à Bernanval



Le réservoir de 300 m³



Le portrait du prochain numéro sera consacré à
la Fondation Léopold BELLAN :
« La maison d'Ollencourt »

L'AVIS DE TRACY



BULLETIN MUNICIPAL DE TRACY-LE-MONT ■ JUIN 2008 ■ N° 1

Le mot du Maire et des adjoints

Vous avez entre les mains le numéro 1 de « l'avis de Tracy » votre nouveau bulletin municipal, ce bulletin rénové vous donnera tous les deux mois (février, avril, juin, septembre et novembre) les informations communales et associatives plus un « portrait », portrait d'une association, d'une entreprise, d'une personnalité de Tracy-le-Mont ou d'un service, nous avons voulu ainsi vous aider à découvrir et connaître votre village et ses gens.

En commençant cette série de portraits par la distribution communale de l'eau, nous tenons à réaffirmer notre attachement à ce service public.

Cependant rien n'est parfait, alors réagissez et donnez-nous votre « avis »... Et bien sûr vous retrouverez la chronique annuelle début janvier. Bonne lecture!

Majorité silencieuse...

Les mois d'été sont propices aux travaux de jardinage, aux bricolages de toutes sortes que nous ne pouvons qu'encourager puisqu'ils participent à l'entretien général de la commune. Mais il est nécessaire de rappeler que le dimanche et les jours fériés sont des jours de repos pour la plupart d'entre nous et que l'autorisation d'utiliser des machines bruyantes de 10h00 à 12h00 ces jours-là, doit être considérée comme une simple tolérance. Si possible, faisons du dimanche un jour de silence, de chants d'oiseaux et de vent dans les arbres et comme le chantait Brassens :

*« Gloire à celui qui n'ayant pas d'idéal sacro-saint
se borne à ne pas trop emmerder ses voisins ».*

Orages...

Les orages de mai avec leurs cortèges de sous-sols inondés, de jardins dévastés, de chemins violemment érodés nous rappellent que le risque naturel majeur à Tracy est bien celui-là. Cela nous incite à mettre en place rapidement le plan de prévention des risques naturels que nous avons prévu dans notre programme.

Travaux...

Les travaux de la zone artisanale ont repris, si tout va bien les premiers lots seront disponibles fin juin. Les travaux d'aménagements de la rue du camp d'Ouette débiteront courant août et seront précédés d'une réunion de concertation avec les riverains. Nous avons par ailleurs bon espoir d'obtenir du Conseil général la subvention concernant les travaux de voirie rue de Bernanval afin de réaliser ceux-ci rapidement.

Les multiples tâches auxquelles nous avons dû faire face depuis les élections couplées aux nombreux ponts du mois de mai ne nous ont pas permis de faire les choses aussi rapidement que nous l'aurions souhaité. Cependant, comme vous avez pu le voir, le fleurissement de la commune a commencé et le désherbage est en cours. Cette année, conformément à nos engagements, nous nous efforcerons de réduire au maximum l'emploi de désherbants chimiques dont on commence à mesurer l'impact négatif sur l'environnement.

Ceci dit, il est possible à chacun, en fonction du temps dont il dispose, de ses goûts et de ses capacités physiques, de donner à son bout de trottoir, d'un coup de binette ou en semant quelques graines, l'aspect qu'il souhaite. C'est ce qu'on appelle un geste citoyen, que certains habitants de Tracy ont déjà mis en œuvre (voir photo). Le fleurissement, comme la propreté de la commune, ce n'est pas la seule affaire de la municipalité, c'est celle de tous.

Fête nationale

Comme tous les ans la commune fêtera le 14 juillet en commençant le 13 au soir par une retraite aux flambeaux, rendez-vous devant la mairie à 21h00. Le 14 un pique-nique républicain et convivial sera

organisé place de la Vesne, la cérémonie officielle débutera à 16h00 et sera suivie d'animations et de jeux sur la place. Toutes les précisions vous seront données par voie d'affichage. **VENEZ NOMBREUX...**

J.A. Boquet, B. Guillemin, J. Lefèvre



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE.

**Lundis, mardis, jeudis
et vendredis de 14h à 17h.**

**Mardis et samedis matin
de 9h à midi.**

Le maire et ses adjoints reçoivent
uniquement sur rendez-vous au

03 44 75 23 05

D'autres informations sur

<http://www.tracy-le-mont.org>



...informations communales...

CCAS SORTIE ASTÉRIX

Le CCAS organise une sortie au Parc Astérix pour les ados nés entre 1990 et 1995, le mercredi 16 juillet 2008. Inscription à la mairie aux heures habituelles d'ouverture. Munissez-vous d'une autorisation parentale pour les mineurs et d'une attestation de responsabilité civile.

Départ : Place A. Briand à 9h00
Place Loonen à 9h10

Retour : vers 19h00

RECENSEMENT MILITAIRE

Il est obligatoire de se faire recenser en mairie dans le trimestre de ses 16 ans, que l'on soit fille ou garçon. L'attestation de recensement est nécessaire pour l'inscription aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique et facilite l'inscription sur les listes électorales.

Le maire informe ses administrés qu'en raison des congés d'été,
**LA MAIRIE SERA FERMÉE
le samedi matin
à partir du 5 juillet
et jusqu'au 30 août 2008 inclus**

ASSOCIATIONS,

Pensez à prendre des photos des manifestations que vous organisez et faites les parvenir, en mairie, cela nous aidera à rendre le bulletin municipal plus attrayant.

MERCI

Bulletin municipal de Tracy-le-Mont

1 rue de l'Église 60170 Tracy-le-Mont
Directeur de la publication :
Jacques-André BOQUET
Rédaction : **Commission information**
Réalisation : **Alfredo FIALE**
Imprimé à 750 exemplaires par
Imprim' Ad Hoc

Plan canicule

Le Maire informe ses administrés que le plan canicule est activé pendant l'été 2008. Il appartient au Maire d'instituer un registre nominatif des personnes âgées de plus de 65 ans, résidant à leur domicile, les personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail, résidant à leur domicile, les personnes adultes handicapées bénéficiant de l'un des avantages prévus au titre IV du livre II du code de l'action sociale et des familles (AAH, ACTP, carte d'invalidité, reconnaissance de la qualité au travailleur handicapé) qui en font la demande. La finalité exclusive de ce plan canicule est de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux auprès de ces personnes en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence.

Comment s'inscrire sur le registre nominatif

Sur déclaration de la personne ou de son représentant légal, soit par écrit, soit à l'aide d'un formulaire mis à disposition, soit sur appel téléphonique.

Le Maire informe également du droit d'accès et de rectification des informations.

Piscine d'été 2008

Les enfants auront la possibilité d'aller à la piscine de Noyon au cours du mois de juillet 2008.

Une participation de 1 € est demandée.

Inscription à la mairie, veuillez vous munir d'une attestation d'assurance responsabilité civile et d'une autorisation parentale.

Les dates retenues sont :

Les matins de 10h00 à 11h30

Lundi 7 juillet
Vendredi 11 juillet
Vendredi 18 juillet
Vendredi 25 juillet

Départ Place de la Mairie

9h30 le matin (retour vers 12h00)
14h00 l'après midi (retour vers 16h30)

Départ Salle Victor de l'Aigle

9h33 le matin (retour vers 12h00)
14h03 l'après midi (retour vers 16h30)

Les après-midi de 14h30 à 16h00

Mercredi 16 juillet
Mercredi 23 juillet
Lundi 28 juillet
Mercredi 30 juillet

Départ Place Loonen

9h35 le matin (retour vers 12h00)
14h05 l'après midi (retour vers 16h30).

Visite en Champagne pour nos anciens!

Partis de Tracy ce 14 mai, nous sommes arrivés au pied de la cathédrale de REIMS vers 10h00. Là, un guide de l'Office de Tourisme nous attendait pour une visite commentée de la cathédrale : sa construction, son architecture, ses tableaux et ses magnifiques vitraux.

Un petit trajet en car nous a emmenés à Cumières, à l'embarcadère du « Bateau Champagne Vallée » pour une croisière-déjeuner sur la Marne : croisière de trois heures, au pied des vignes et des côteaux du vignoble champenois, entre Cumières, le château de Boursault et Reuil avec un passage d'écluse.

Nous avons tous apprécié l'excellent repas, le champagne à l'apéritif et au dessert, c'est la région... !

Nous avons repris le car pour le proche village de Cuis où une famille de vignerons nous attendait pour nous faire visiter leur cave. Leurs explications ont été très instructives : plantation des ceps, travaux saisonniers dans les vignes, vendanges, mise en cave du moût puis fabrication du champagne. Pour clôturer la visite, une dégustation bien agréable nous a été servie et, chacun a eu la possibilité d'acheter un petit souvenir : du champagne, bien sûr !

Cette journée a été très agréable, avec un temps superbe : soleil et ciel bleu.



...vie associative...

TRACES & CIE

Rarement une fin de saison aura été si dense.

Ateliers Théâtre

Après avoir brillé au festival « Côté Jardin » de Crisolles, les ateliers théâtre de Traces & Cie présenteront leur travail le **dimanche 29 juin 2008** à la salle Jules Ferry à partir de **15h00**.

Vous pourrez y découvrir :

Je ne veux plus aller au spectacle de Pascal GUICHERD avec Mélissa MÉMINGAND, Julie PAPAVOINE et Victoria VALENTE.



Photo de répétition



Photo de répétition

Tu crois que c'est elle? de Louise BOQUET-MIEZE avec Wendy BALETTI, Mathilde BLANCHARD, Louise BOQUET-MIEZE, Manon DADIAN, Angelina PALMIERI, Salomé PISCIOTTA et Victoria VALENTE.



et enfin **Antigone** de Jean ANOUILH avec Fanny BLANC, Marie DETAPPE, Flavien DESCAMPS, Noémie LAGANT, Adeline LEFRANC, Émilie POULEUR et Alexane VÉRON.



Photo de répétition

Humour

JE SUIS UNE PRINCESSE BORDEL !

de et par Constance PITTARD

Gros succès pour les représentations en juin à l'Horloge. En effet, les trois soirées se sont jouées à guichets fermés.

Elle ira loin la tiote.

Inauguration de l'Horloge

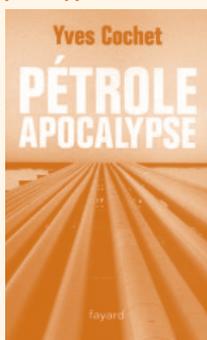
Nous attendons toujours le feu vert de la commission de sécurité (SDIS).

Bonnes vacances à tous.

TRACY ENVIRONNEMENT

S'informer pour comprendre, comprendre pour agir.

L'écologie est aujourd'hui au cœur de nombreuses questions d'actualité. Pour mieux percevoir ces enjeux, et bouger en conséquence, l'association met à la disposition de chacun, à la médiathèque, plusieurs documents particulièrement intéressants : « **Pétrole Apocalypse** », d'Yves COCHET.

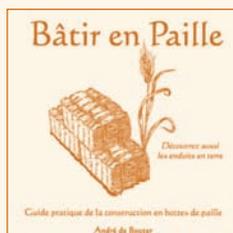


Paru en 2005, le livre de l'ancien ministre de l'environnement décrit avec précision la situation d'envolée des cours du pétrole que nous vivons aujourd'hui, et en tire des conséquences qui donnent à réfléchir : « Ce problème peut bouleverser gravement nos modes de vie. Transports, agriculture, plastiques, vêtements, médicaments : le pétrole est partout. C'est pourquoi la hausse du prix des hydrocarbures ne sera pas un simple choc économique, ce sera la fin du monde

tel que nous le connaissons ». « Il est encore possible de repousser la date de cet événement et d'en limiter les effets par la mise en œuvre d'une sobriété nouvelle. Cela implique d'organiser la décroissance de la consommation de matières et d'énergie, tout en sauvegardant la solidarité, la démocratie et la paix. À ce prix, la transition sera moins douloureuse... »

Ouvrage très bien documenté qui présente en outre différentes alternatives.

« **Bâtir en paille** », de André DE BOUTER. Comment faire pour construire simple, léger, écologique, performant, et surtout pas cher au moment où les matières pre-

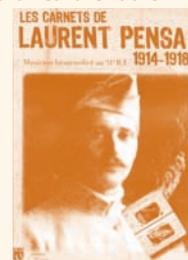


mières voient leur prix s'envoler ? Une seule solution : la paille. Petit ouvrage sympathique, détaillé et pratique, qui permet de se défaire de l'idée que toute maison en paille, comme celle des trois petits cochons, peut facilement s'envoler.

« **L'Âge de Faire** », ce mensuel écologique n'a qu'un peu plus d'un an d'existence mais

il s'est déjà taillé une belle place parmi les publications du genre. Ses rédacteurs abordent sans sectarisme les différents aspects de l'écologie, comme le sort des animaux de boucherie, les plantes qui dépolluent, le jardinage biologique, la lutte contre les OGM ou la défense du Tibet. Bourré d'idées, de trucs, de liens, de références, c'est une véritable mine d'informations.

Vous trouverez dorénavant ce magazine chaque mois à la bibliothèque mais vous pouvez aussi l'acheter à la boulangerie Plommet. Un peu d'histoire, également : celle, récente, de Tracy-le-Mont avec le DVD « **Concert de Gospel** », de l'inauguration de l'église le 25 janvier 2008. Plus loin dans le temps mais tout aussi chargé d'émotion, le CD-Rom « **Les Carnets de Laurent Pensa** » a été édité par le Centre Régional de Documentation Pédagogique. Remarquable travail d'évocation des années de guerre 14-18 de ce soldat, musicien brancardier au 31^{ème} R.I. mais également excellent et prolifique photographe, dont la famille lègue aujourd'hui à la postérité un témoignage précieux sur la vie des Poilus.



...vie associative...

A.C.R.O.L

Rendez-vous le **vendredi 20 juin 2008** de 17h00 à 19h30 dans l'enceinte du **Centre de rééducation cardiaque Léopold BELLAN**, route de Choisy. Ce sera pour nous, l'occasion de faire la Fête de la Musique avec une journée d'avance. Nous aurons le plaisir d'apprécier le groupe de danses orientales de la Commune de TRACY-LE-MONT ainsi qu'un groupe de variétés françaises DUS BELLER de la région. Sur place, une buvette sera assurée.

VENEZ NOMBREUX, NOUS AVONS BESOIN DE VOTRE SOUTIEN.

TRASSO BOUTCHOU

Forte de ses soixante adhérents, l'association Trasso Boutchou a pour but de gérer la cantine et l'accueil périscolaire et d'organiser les centres de loisirs sans hébergement. Un conseil d'administration de 15 membres (dont les maires de Tracy-le-Mont et Tracy-le-Val) élu par les adhérents a désigné le bureau chargé de veiller et de rendre compte du bon fonctionnement de l'association et de ses activités.

Toutes les bonnes volontés du village peuvent se joindre à nous pour aider au bon développement de nos activités.

Accueil périscolaire et cantine

Trente enfants en moyenne tous les midis en 2007/2008.

Une douzaine tous les matins et soirs. Après deux ans de fonctionnement, l'organisation est rodée pour accueillir tous les enfants du RPI de Tracy-le-Mont et Tracy-le-Val.

De 7h30 jusqu'à 18h30, les enfants sont pris en charge par une équipe compétente et motivée dirigée par Mme Séverine Chagh, directrice.

Pour la rentrée 2008, il est encore temps de vous inscrire en contactant l'équipe (voir en fin d'article).

Centre de Loisirs des mercredi et des vacances scolaires

Comme à la rentrée 2007, les enfants seront aussi accueillis en 2008 le mercredi toute la journée, de 7h30 à 18h30.

Tous les enfants de Tracy-le-Mont de 3 à 11 ans sont les bienvenus.

TRACY TENNIS

Venez nous rejoindre au sein de l'association dans une ambiance conviviale et détendue. Vous pourrez pratiquer ce sport en famille et échanger quelques balles. Prévoir une photo d'identité et 5,00 € de caution pour la clé du court.

Le **samedi 4 octobre 2008**, l'A.C.R.O.L tiendra son assemblée générale à la salle Victor de l'Aigle à Tracy-le-Mont. Comme d'habitude, la journée débutera le matin par un débat avec un médecin, ensuite nous déjeunerons dans la joie et la bonne humeur. Nous terminerons par un après-midi dansant, sans oublier notre tombola. Cette journée est ouverte à tous. Venez nous rejoindre, de plus amples renseignements concernant cette journée vous seront donnés dans le prochain bulletin municipal.

Une majoration des tarifs (15 %) sera appliquée :

- ♥ Les mercredi : aux enfants qui ne sont pas de Tracy-le-Mont ou de Tracy-le-Val.
- ♥ Pour les vacances, aux enfants qui ne sont pas de Tracy-le-Mont.

Des activités sportives, culturelles, artistiques alternant avec des moments de repos leur seront proposées.

Le mercredi accueil de 7h30 à 18h30, animation de 8h30 à 17h30,

Il est possible de ne venir que le matin ou l'après-midi, et de ne pas prendre le repas le midi.

Vacances de la Toussaint, de Noël, d'hiver et de Pâques : le CLSH sera ouvert.

Les dates restent à confirmer.

Centre de Loisirs de juillet 2008

Les inscriptions ont eu lieu au début du mois de Juin, 50 enfants de 3 à 12 ans sont inscrits pour les trois semaines de Centre de Loisirs sans hébergement organisé pour la 2^{ème} année par Trasso Boutchou. Ils étaient 37 l'an dernier. Cette année, ils pourront aller quatre jours en camp, à la piscine, faire une à deux sorties par semaine. Le programme est chargé !

Pour tout renseignement, vous pouvez passer voir Séverine, Isabelle et Sophie, place Loonen, les contacter ou laisser un message au numéro suivant : 03 44 83 07 93

Pensez à renouveler votre adhésion avant fin juin 2008.

Vous pouvez nous contacter au : **03 44 75 62 80** ou par courriel à :

tracytennis@orange.fr

ACST

FEU DE LA SAINT JEAN

Le samedi 5 juillet l'ACST organise le traditionnel feu de Saint-Jean.

Moules-frites au menu à partir de 19h00.

KARATE

Inscriptions :

Le mercredi 3 septembre 2008 de 18h00 à 20h00.

Documents à fournir :

- ♥ un certificat médical d'aptitude à la pratique du karaté de moins de 3 mois,
- ♥ une photo,
- ♥ une autorisation parentale pour les mineurs (à remplir sur place),
- ♥ une enveloppe timbrée à votre adresse.

AVENIR

Spectacle de danse orientale présenté par AZZA et NADIA, le samedi 28 juin Salle Victor de L'Aigle à 19h00. Venez nombreux !

L'ÂGE D'OR

Nous voici à la fin du premier semestre 2008, la vie du club s'est déroulée au rythme des réunions qui ont lieu tous les quinze jours.

C'est la pause estivale pour les mois de juillet et d'août.

Avant de se séparer, les adhérents partageront un repas amical en souhaitant de se retrouver avec joie début septembre.

Les amateurs de jeux de cartes, scrabble ou autres seront toujours accueillis amicalement.

Venez nombreux.

Bonnes vacances à tous.

TARIFS

Adulte : 30,00 € Couple : 50,00 €
Étudiant : 20,00 € - 16 ans : 20,00 €

Le tarif comprend la cotisation annuelle et l'assurance.